

**5^{ème} Réunion du Comité de session du
Conseil scientifique de la CMS (ScC-SC5)**

En ligne, 28 juin – 9 juillet 2021

UNEP/CMS/ScC-SC5/Doc.6.2.1

**SYNTHÈSE DES INFORMATIONS SUR LES PRISES ACCESSOIRES
D'ESPÈCES DE CHONDRICHTYENS INSCRITES À L'ANNEXE I
FOURNIES PAR LES PARTIES DANS LEURS RAPPORTS NATIONAUX POUR LA COP13**

(préparé par le Secrétariat)

Résumé:

Le présent document comprend une synthèse des informations sur les prises accessoires d'espèces de Chondrichthyens inscrites à l'Annexe I, fournies par les Parties dans leurs rapports nationaux pour la COP13.

Le document met en œuvre la Décision 13.73 a) *Espèces de chondrichthyens* demandant au Secrétariat de produire cette synthèse pour présentation à la 5^e réunion du Comité de session du Conseil scientifique.

Le document contribue en outre à la mise en œuvre de la Décision 13.72 *Espèces de Chondrichthyens*, en demandant au Conseil scientifique d'étudier la synthèse, d'examiner les informations fournies sur les prises accessoires d'espèces de Chondrichthyens inscrites à l'Annexe I et de fournir des conseils aux Parties, le cas échéant, sur les mesures à prendre pour ramener les prises accessoires à des niveaux durables.

SYNTHÈSE DES INFORMATIONS SUR LES PRISES ACCESSOIRES D'ESPÈCES DE CHONDRICHTYENS INSCRITES À L'ANNEXE I FOURNIES PAR LES PARTIES DANS LEURS RAPPORTS NATIONAUX POUR LA COP13

Contexte

1. Le présent document comprend une synthèse des informations sur les prises accessoires d'espèces de Chondrichthyens inscrites à l'Annexe I, fournies par les Parties dans leurs rapports nationaux pour la COP13.
2. Le document met ainsi en œuvre la Décision 13.73 a) *Espèces de chondrichthyens* adressée au Secrétariat:

Le Secrétariat : a) produit une synthèse des informations sur les prises accidentelles d'espèces de chondrichthyens inscrites à l'Annexe I dans les rapports nationaux fournis par les Parties pour présentation à la 5e session du Comité de session du Conseil scientifique.

3. Le document contribue en outre à la mise en œuvre de la Décision 13.72 adressée au Conseil scientifique:

Le Conseil scientifique examine une synthèse des rapports nationaux, qui sera préparée par le Secrétariat, afin d'examiner les informations fournies sur les prises accessoires d'espèces de chondrichthyens inscrites à l'Annexe I et fournit des conseils aux Parties sur les mesures à prendre pour ramener les prises accessoires à des niveaux durables.

Préparation de la synthèse

4. Pour sa synthèse, le Secrétariat a examiné toutes les informations fournies par les Parties dans leurs rapports nationaux pour la COP13 en vertu de la question X.1 du format de rapport.:

Lesquelles des pressions suivantes sur les espèces migratrices ou leurs habitats ont un impact négatif dans votre pays sur les espèces migratrices inscrites aux Annexes de la CMS ?

Toutes les réponses mentionnant les prises accidentelles (ou prises accessoires) comme une pression ayant un impact négatif sur les espèces de Chondrichthyens inscrites aux Annexes de la CMS, ont été intégrées dans la synthèse, qui est fournie en Annexe de ce document.

Discussion et analyse

5. Dans l'ensemble, 17 des 129 Parties qui ont fourni des rapports nationaux pour la COP13, ont déclaré sous la question X.1 que les prises accidentelles étaient une pression ayant un impact négatif dans leur pays sur les espèces migratrices inscrites aux Annexes de la CMS.
6. Parmi ces pays, quatre (Australie, Brésil, Côte d'Ivoire, et Chypre) ont mentionné que les espèces de Chondrichthyens inscrites aux Annexes de la CMS étaient affectées par les prises accessoires. L'Australie et la Côte d'Ivoire ont rapporté simplement au niveau taxonomique des "requins et raies". Le Brésil et Chypre ont mentionné des espèces individuelles, ce qui a permis au Secrétariat d'évaluer si des espèces inscrites à l'Annexe I étaient impliquées.
7. Selon les informations fournies par le Brésil, les prises accessoires représentent un risque grave pour les espèces de Chondrichthyens suivantes inscrites à l'Annexe I, dans leurs eaux:

Cetorhinus maximus, Carcharodon carcharias, Mobula birostris, Mobula mobular, Mobula tarapacana, Mobula thurstoni, Mobula spp, Pristis spp.

8. Selon les informations fournies par Chypre, les prises accessoires présentent un faible risque pour les espèces de Chondrichtyens suivantes, inscrites à l'Annexe I, dans leurs eaux:

Mobular mobular, Rhinobatos rhinobatos

Actions recommandées

9. Il est recommandé au Comité de session de:
- a). examiner la synthèse des informations sur les prises accessoires d'espèces de Chondrichtyens inscrites à l'Annexe I fournies par les Parties dans leurs rapports nationaux pour la COP13;
 - b). fournir des conseils aux Parties, le cas échéant, sur les mesures visant à ramener les prises accessoires à des niveaux durables.

SYNTHÈSE DES INFORMATIONS SUR LES PRISES ACCESSOIRES D'ESPÈCES DE CHONDRICHTYENS INSCRITES À L'ANNEXE I FOURNIES PAR LES PARTIES DANS LEURS RAPPORTS NATIONAUX POUR LA COP13

Pays	Format du Rapport national- Question X.1:	Gravité de l'impact	Espèces de chondrichthyens inscrites à l'Annexe I
Australie	<p>Lesquelles des pressions suivantes sur les espèces migratrices ou leurs habitats ont un impact négatif dans votre pays sur les espèces migratrices inscrites aux Annexes de la CMS ? Pour: "Prises accidentelles" Question dans le formulaire en ligne =[saisie originale par la Partie]</p>	<p>Faible [pour tous les taxons mentionnés]</p>	"requins et raies"
Brésil	<p>Espèces/groupe(s) d'espèces touché(e)s (veuillez fournir les noms et indiquer s'il s'agit de l'Annexe I et/ou de l'Annexe II); et tout autre détail =[Requins et raies - Annexe I (<i>Cetorhinus maximus</i>, <i>Carcharodon carcharias</i>, <i>Mobula birostris</i>, <i>Mobula mobular</i>, <i>Mobula tarapacana</i>, <i>Mobula thurstoni</i>, <i>Mobula spp.</i>, <i>Pristis spp.</i>). Appendix II (<i>Cetorhinus maximus</i>, <i>Carcharodon carcharias</i>, <i>Alopias superciliosus</i>, <i>Alopias vulpinus</i>, <i>Carcharhinus falciformis</i>, <i>Carcharhinus obscurus</i>, <i>Isurus oxyrinchus</i>, <i>Isurus paucus</i>, <i>Lamna nasus</i>, <i>Mobula birostris</i>, <i>Mobula mobular</i>, <i>Mobula tarapacana</i>, <i>Mobula thurstoni</i>, <i>Mobula spp.</i>, <i>Pristis spp.</i>)].</p> <p>Gravité relative globale de l'impact 1 = grave, 2 = modéré, 3 = faible =[Requins et raies: 1]</p>	<p>Grave [pour les espèces de requins et de raies mentionnées]</p>	<p><i>Cetorhinus maximus</i> <i>Carcharodon carcharias</i> <i>Mobula birostris</i> <i>Mobula mobular</i> <i>Mobula tarapacana</i> <i>Mobula thurstoni</i> <i>Mobula spp</i> <i>Pristis spp.</i></p>

Pays	Format du Rapport national- Question X.1:	Gravité de l'impact	Espèces de chondrichthyens inscrites à l'Annexe I
Côte d'Ivoire	<p>Lesquelles des pressions suivantes sur les espèces migratrices ou leurs habitats ont un impact négatif dans votre pays sur les espèces migratrices inscrites aux Annexes de la CMS ?</p> <p>Pour: "Prises accidentelles"</p> <p>Question dans le formulaire en ligne</p> <p>=[saisie originale par la Partie]</p>	<p>Faible</p> <p>[pour tous les taxons mentionnés]</p>	„Requins et raies“
Chypre	<p>Espèces/groupes d'espèces touché(e)s (veuillez fournir les noms et indiquer s'il s'agit de l'Annexe I et/ou de l'Annexe II); et tout autre détail</p> <p>=[<i>Mobular mobular</i> / <i>Rhinobatos rhinobatos</i> / <i>Prionace glauce</i> / <i>Alopias vulpinus</i> / <i>Isurus oxyrinchus</i> / <i>Lamna nasus</i> / <i>Squalus acanthias</i>]</p> <p>Gravité relative globale de l'impact</p> <p>1 = grave, 2 = modéré, 3 = faible</p> <p>=[3]</p>	<p>Faible</p> <p>[pour tous les taxons mentionnés]</p>	<p><i>Mobular mobular</i></p> <p><i>Rhinobatos rhinobatos</i></p>